

# PLAN DE COMPOSITION

Lotissement  
" Le Clos des Mésanges "



Rue des Prêtres de la Croix  
69220 BELLEVILLE en B.  
Tel: 04.74.66.01.55  
www.optimum-lotissement.fr

Ref : 22.04.17.00

**ECHELLE 1/200**      **NOVEMBRE 2021**

**CADASTRE :**  
Section ZC  
n° 409 et 410

Dressé le 11 mai 2022  
Modifié le 30 mai 2024

**Dominique MOREL**  
Géomètre Expert D.F.L.G.  
- Cabinet fondé en 1800 -  
11, rue Victor Hugo  
69220 BELLEVILLE en B.  
Tel: 04.74.66.01.55  
moe-gemetre@orange.fr  
dominique-morel@belleville.fr

Limite de Zone du PRNU VAI de Saône  
d'après le plan de Zonage du PRNU VAI de Saône  
(Approbation 26 / 12 / 2012)

\* Les planchers bas des futures constructions (principales et annexes) devront impérativement respecter la cote minimale de 174,97m imposée par le PRNU.

La contenance des lots résulte des relevés topographiques et de la reconnaissance préalable des limites existantes, ainsi que d'une application cadastrale pour les points manquants. Préalablement à la division, les limites périmétriques devront faire l'objet d'un homologage contradictoire en présence des propriétaires riverains. La superficie exacte des parcelles sera calculée au moment de l'établissement du document d'arpentage par Dominique MOREL, Géomètre - Expert à BELLEVILLE en BEAUJOLAIS (RHONE).

## LEGENDE

- Lots à bâtir
- Entrées des lots
- Chaussée
- Stationnement
- Trottoir
- Espace vert
- Arbres à planter par l'aménageur
- Aire de regroupement des ordures ménagères
- Implantation obligatoire de tout ou partie de la construction en limite séparative interne (hauteur maxi. de la construction en limite = 7,00m à l'égout du toit)
- Orientation du faîtage principal (+/-10°)



La propriété intellectuelle du plan reste la propriété du cabinet MOREL, jusqu'au paiement intégral des honoraires.



Plan livré et dressé par Dominique MOREL  
Géomètre - Expert D.F.L.G. - Cabinet fondé en 1800  
11, rue Victor Hugo  
69220 BELLEVILLE en B.  
Tel: 04.74.66.01.55  
moe-gemetre@orange.fr  
dominique-morel@belleville.fr

Rattaché par GRS au système IGR93 CC46  
et au Nivellement Général de la France